



# PACK

ENTREPRISES  
DE MOINS DE  
50 SALARIÉS

# formation

## Devenir formateur interne occasionnel

### Transmission des savoirs

#### Programme :

##### MODULE 1 : CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE LA PÉDAGOGIE DES ADULTES

- Définir les notions de pédagogie et d'andragogie
- Connaître le modèle pédagogique de Jean Houssaye
- Comprendre la stratégie d'apprentissage chez la personne adulte : la gestion mentale :
  - Appropriation des postulats de base et spécificités de la gestion mentale
  - Principaux éléments constituant une pédagogie efficace
- Appliquer les principes d'une pédagogie efficace :
  - Compréhension du rôle de la mémoire et des conceptions dans l'apprentissage
  - Intégration du facteur temps dans la mémorisation
  - Intégration de la chronobiologie et des contraintes propres à chaque environnement
  - Connaître les postures à adopter en tant que formateur
  - Apprentissage, « faire apprendre » : synthèse

##### MODULE 2 : CONCEVOIR UNE SÉQUENCE

- Définir les objectifs pédagogiques et opérationnels de la séquence :
  - Définition et rédaction des objectifs pédagogiques
  - Définition et rédaction des objectifs opérationnels
- Concevoir le scénario pédagogique :
  - Déclinaison des contenus de la séquence
  - Identification des éléments nécessaires à la construction du scénario : les méthodes pédagogiques, les techniques pédagogiques, les outils/supports pédagogique, la durée
- Concevoir et s'appropriier les outils/supports à utiliser :
  - Choix des outils pour le formateur
  - Mobilisation des ressources pédagogiques existantes
  - Conception des outils et supports pour les stagiaires durant la formation : l'adaptation des outils/supports aux contenus, l'adaptation des outils/supports aux niveaux des publics
- Formaliser le scénario pédagogique :
  - Rédaction de la fiche d'intervention

##### MODULE 3 : ACQUÉRIR LES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES EN ANDRAGOGIE

- Connaître les différentes méthodes pédagogiques :
  - La méthode interrogative
  - La méthode affirmative démonstrative
  - La méthode affirmative expositive
  - La méthode active (à privilégier)
  - La méthode de la découverte

- Utiliser les différentes techniques pédagogiques :
  - Définition du concept de technique pédagogique
  - Identification des différentes techniques
  - Critères de choix d'utilisation des différentes techniques
- Utiliser les différents types d'outils et de supports pédagogiques mobilisables en formation pour adultes :
  - Différenciation des concepts d'outils et de supports pédagogiques
  - Identification des différents types de supports et d'outils (matérialisés ou dématérialisés)
  - Critères de choix d'utilisation de chaque type d'outils et de supports

##### MODULE 4 : EVALUER LES ACQUIS DE FORMATION

- Comprendre l'intérêt de l'évaluation pour l'apprenant, pour le formateur et pour le commanditaire :
  - Les obligations légales en matière d'évaluation
  - Définition du concept d'évaluation
  - But et déterminants de l'évaluation
  - Les notions de référent et de référé
- Connaître les trois grandes formes d'évaluation :
  - L'évaluation diagnostique
  - L'évaluation formative
  - L'évaluation sommative
- Choisir les modalités d'évaluation :
  - L'évaluation orale : l'entretien, la mise en situation, l'auto-évaluation...
  - L'évaluation écrite : le questionnaire, le QCM, l'auto-évaluation, grilles, trames...
- Elaborer les outils et les supports d'évaluation
- Formaliser et restituer les évaluations
- Evaluer les acquis post-formation

**Durée :** 2 jours

#### Objectif(s) :

- Connaître les principes de la pédagogie des adultes
- Concevoir une séquence pédagogique
- Acquérir les savoir-faire techniques et méthodologiques en andragogie
- Evaluer les acquis de formation

**Lieu :** Belfort

#### Organisme de formation :

IFPA Entreprises - Tél. 03 85 42 73 60



**AGEFOS PME Franche-Comté**

2, rue de l'Industrie - 25042 BESANÇON Cedex

**0 820 42 00 51**  
0,118 € TTC/min à partir d'un poste fixe

franche-comte@agefos-pme.com

www.agefos-pme-fc.com

Fax 03 81 47 74 75



Cette action de formation est co-financée par l'Union Européenne.